



MUNICIPALITÉ D’EASTMAN
160, CHEMIN George-Bonnallie
Eastman, QC J0E 1P0 tel: 450 297-3440

DEMANDE DE PERMIS D’INSTALLATION SEPTIQUE

Nouvelle installation Modification

1. Vous devez inclure :
 - Un chèque à l’ordre de la municipalité d’Eastman au montant de 50\$;
 - Un test de percolation réalisé par un membre de l’Ordre des ingénieurs du Québec ou membre d’un ordre professionnel compétent en la matière.
2. Le propriétaire s’engage à transmettre, aux différents entrepreneurs, le plan de contrôle d’érosion avant le début des travaux.
3. L’entreprise responsable des travaux ou le concepteur des plans doit transmettre à la Municipalité et au propriétaire une attestation de conformité aux plans et devis.
4. **Le propriétaire s’engage à informer la Municipalité au moins 48 h avant le début des travaux de la date de début des travaux.**
5. Toute installation septique doit être installée conformément au Règlement sur l’évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22).
6. L’officier municipal a un délai de 30 jours pour émettre un permis d’installation septique. Le permis devient caduc si les travaux pour lesquels il a été émis ne sont pas commencés dans un délai de 6 mois après la date d’émission du permis.

1) Propriétaire ou requérant

Nom : _____ Tél.: () _____-_____
Adresse : _____ Fax: () _____-_____
_____ Code postal _____-_____

2) Exécutant des travaux

Nom : _____ Tél.: () _____-_____
Adresse : _____
_____ Code postal _____-_____

No RBQ : _____

3) **Emplacement des travaux**

Adresse (si vous en avez déjà une) : _____

Ou numéro de lot (s) : _____

4) **Date approximative de réalisation**

Début des travaux : _____ 20__

Fin des travaux: _____ 20__

5) **L'étude de caractérisation du sol**

Sera effectué par: _____ ci-joint à venir

6) **Renseignements généraux**

Nombre de chambres à coucher de la résidence: Actuel _____ Prévu _____

Système choisi : _____

Coûts des travaux : _____

7) **Mandataire**

Si la demande n'est pas effectuée par le propriétaire inscrit au rôle d'évaluation, elle devra être accompagnée d'un mandat ou d'une lettre signée de celui-ci, autorisant cette personne à signer ladite demande à sa place. Dans le cas où la propriété aurait été vendue récemment, veuillez accompagner votre demande d'une copie de l'acte de vente.

DÉCLARATION

Je, soussigné, certifie que les renseignements donnés dans la présente demande sont complets et exacts.

Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

Date